L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 18 JUILLET 1865. | Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 18 JUILLET.

Ventes par les Encanteurs et le Shérif.

☞ A la seconde page, on trouvera des ventes par les Encanteurs et par le Shérif, ainsi que les départs de bateaux et de navires.

Ventes à l'encan de ce jour.

☞ Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs: Un terrain situé dans le Premier District avec des bâtisses en briques à trois étages, face à la rue des Magasins entre Poydras et Lafayette.

Par E. Roger & Co—à leurs salles d'encan: Indiennes, toiles, cotons-blancs et écrus, gingas, mouchoirs batiste, &c.

Par O. Lesmann—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs: Billets de banque et scrip d'Assurance de "Home".

Par J. P. Boisseau—au coin des rues Magasins et Gravier: Divers.

Par D. E. Morphy—au No 35 de la rue Poydras: Epaules bacon.

INTERRUPTION TÉLÉGRAPHIQUE.—Une dépêche de Vicksburg, à la date du 17, nous apprend que les lignes sont à bas au Nord de Jackson.

Le 17, l'or à New York était à 142 2/8.

Passagers de Mobile.—On trouvera dans notre partie anglaise la liste des passagers arrivés hier de Mobile par le steamer *Cherokee*.

ADRESSE DU COMITE NATIONAL A LA DEMOCRATIE DES ETATS-UNIS

Si le parti républicain déploie de l'activité dans l'exploitation des moyens qui lui paraissent propres à la perpétuité ou tout au moins au maintien de son pouvoir ou de son influence, le parti démocrate de son côté ne reste pas dans l'indécision politique et le document suivant, émané du comité national, indique une résolution fortement arrêtée de s'opposer à tout progrès ultérieur du radicalisme. Voici ce document, adressé à la démocratie des Etats-Unis:

Le changement qui vient d'avoir lieu dans notre situation et notre perspective nous porte de nouveau à vous adresser à vous. L'œuvre de la destruction est finie. L'œuvre de la restauration a commencé. Nous sommes, en conséquence, placés dans de nouvelles relations avec les affaires publiques, mais l'influence que nous pouvons exercer n'a pas diminué d'importance. Par l'harmonie, la promptitude et l'union vous pouvez sauver notre pays de cette ruine qui, il y a si peu de temps encore, semblait inévitable.

A peu d'exceptions près, nous avons toujours, comme corps, cherché le bien-être et l'union de pays tout entier, mais nous avons différé quant aux moyens d'atteindre le but. Au commencement, nous soutînmes que la paix et l'Union étaient compatibles et qu'on pouvait assurer ces deux avantages par des mesures conciliatrices; mais les hommes téméraires et intéressés des deux côtés ont été trop forts pour nous. Aidés par des circonstances que nous n'avons pu contrôler, ils ont plongé le pays dans un tourbillon de sang.

La guerre une fois commencée, nous avons tous été obligés de céder plus ou moins à l'inexorable nécessité. Vous, hommes du Sud, vous avez été obligés de faire votre pays et de contribuer personnellement au soutien de la révolution. Au Nord, quelques-uns de nous se sont montrés invariablement opposés à toutes les mesures qui avaient la paix immédiatement en vue.

D'autres, après que la guerre eut commencé, se sont joints à ceux qui voulaient la faire durer jusqu'à ce que la cause en fût extirpée; pendant que la grande masse de notre parti, regardant cette guerre comme une calamité inévitable, ne voulait la poursuivre que pour restaurer l'Union et croyait qu'aussitôt que l'objet serait atteint, elle devait cesser.

C'est sur cette base d'idées que nous opérâmes à la dernière campagne politique. Les influences combinées contre nous furent trop puissantes. La guerre a duré jusqu'à la destruction radicale de l'esclavage africain. Nous pensons que cela va cesser par un grand tort mutuellement commis, mais nous n'en sommes pas responsables, attendu que nous avons fait tout ce que nous pouvions pour l'empêcher.

Sous un point de vue particulier, il en est résulté pour nous un grand bénéfice. La guerre a détruit la seule cause de discorde parmi ceux dont les vues sont tout autre rapport étaient en harmonie. C'est un de ces exemples si nombreux où la justice rétributive a forcé le malfaiteur dans son propre succès et fait le bien du parti opposé dans sa propre défaite.

Et maintenant nous sommes au commencement d'une nouvelle vie politique. Les vieilles choses ne sont plus. Que les morts enterrent leurs morts pendant que nous nous tournerons du côté des vivants et de l'avenir. Quelle que soit notre opinion, les faits accomplis doivent être acceptés par nous. Il faut donc nous faire à ce qui est inévitable et diriger nos efforts vers une voie où ils peuvent encore produire des résultats utiles.

Ceux qui ont été les plus ardents à presser cette guerre d'émancipation, demandent maintenant avec la même ardeur que les nouveaux affranchis soient élevés à notre niveau politique. A cela nous sommes universellement et inaltérablement opposés, non seulement parce que, comme classe, ils ne sont pas assez éduqués pour exercer les droits importants et délicats de citoyens américains—quelles que puissent être leurs capacités naturelles, mais par la raison encore plus forte que nous croyons la race africaine très inférieure naturellement à la race caucasienne. L'amalgamation de l'intermixtion politique abaisserait le terme moyen de l'intelligence humaine dans ce pays, soit individuellement, soit collectivement. Et même sans cela, il existe de grands doutes sur notre capacité à maintenir un gouvernement populaire comme le nôtre. Que sera-ce donc quand nous aurons laissé ou élément inférieur dans notre corps politique et que notre civilisation européenne et notre échelle d'intelligence auront été et se seront fondues avec celles de l'Afrique et de l'Asie!

Nous pouvons, en conséquence, être tous d'accord en soutenant que ce gouvernement est un gouvernement d'hommes blancs, qui doit être maintenu en conservant le niveau actuel de la capacité et de l'intelligence populaires; que le nègre, comme le chinois et un élément étranger qu'on ne peut assimiler avec succès;—qu'il est ici simplement à une école où il doit être instruit et traité avec douceur et que lorsque son éducation est finie il peut dans une situation conforme à sa nature chercher son propre bonheur comme il l'entend. Mais opposons-nous fermement et résolument à un mélange de ce que Dieu et la nature ont évidemment pris soin de conserver séparé et distinct.

En outre, les meneurs du parti qui a triomphé aux dernières élections semblent conjurés à tenir les Etats révoltés dans un état de subjugation permanente. Ayant demandé à tout prix de fortune, de rang et de principe l'émancipation soudaine d'individus qui avaient été esclaves toute leur vie, ils réduiraient maintenant des communautés entières habituées à être libres et qui étaient composées de nos égaux à un état de subjugation et d'esclavage. Sur ce point aussi nous pouvons nous unir dans une opposition immuable.

Nous croyons que le gouvernement fédéral ne peut exister si les Etats qui le composent sont en partie libres et en partie esclaves.

La liberté ou l'esclavage doit être le sort commun de tous. Les membres de notre famille politique qui ont erré demandent à reprendre leurs places dans le cercle sacré. Qu'ils soient les bienvenus comme le fut l'enfant prodigue, et qu'ils soient reçus avec tous leurs droits et privilèges sans restriction. Ne favorisons ni les ressentiments ni les rancunes ni l'esprit de vengeance chez ceux qui ont besoin de pardon eux-mêmes et que la grande politique et non une animosité pourrie contrôle notre conduite.

Cette manifestation de tolérance et de charité n'est pas nouvelle, même dans notre propre histoire. Les heureux effets ont été manifestés dès l'organisation de notre gouvernement, et manifestés aussi dans l'administration sous les plus beaux jours de la République. Elle nous aurait épargné les événements sanglants des quatre dernières années. Elle peut même guérir les blessures qui ont été faites et nous replacer dans notre carrière de prospérité, de liberté et de splendeur sans rivale.

Maintenant nous avons à travailler et à attendre des succès avant que la moisson commence. Les moyens sont déjà préparés avec promesse de succès immédiat. Des combinaisons de circonstances semblent se réunir pour favoriser notre but. Les 1,800,000 votants qui constituèrent le grand parti conservateur à la dernière élection et qui auraient même été triomphants sans des influences extraordinaires, sont encore organisés et prêts à agir. Ajoutez à cela un nombre de votes que des causes maintenant détruites ne peuvent plus écarter de nous, et il ne peut y avoir aucun doute sur notre prochaine écrasante majorité.

Sur ces grandes questions nous sommes sûrs d'avoir l'appui et la sympathie cordiale du grand corps du peuple du Sud. On peut compter implicitement sur son assistance unanime, ce qui portera notre nombre à une aussi grande majorité qu'on peut le désirer. Les deux chambres du Congrès seront donc par l'impulsion populaire, ou bien elles céderont bien vite devant la volonté du peuple.

Pour couronner le tout, notre premier magistrat, bien qu'élevé au pouvoir par nos antagonistes, a été placé, par le changement des circonstances déjà mentionné, à côté de ses libres politiques et dans leurs rangs. Lui et eux avaient été séparés par des considérations qui sont maintenant écartées pour toujours. Concernant les questions vitales du jour, il n'est pas d'homme vivant qui représente mieux que le président les grands principes sur lesquels reposent nos institutions.

Né et élevé au Sud, pleinement convaincu, par le raisonnement et l'observation, de l'inutilité et de la folie qu'il y aurait à former une association politique entre les deux races, imbu de l'importance vitale de maintenir les droits et d'assurer l'indestructibilité des divers membres de la famille fédérale; homme du peuple par origine et par sympathie; toujours hostile aux extravagances gouvernementales, à toute législation favorisant le pillage des ressources publiques; opposé toute sa vie à ceux qui auraient voulu faire de ce beau gouvernement de protection un gouvernement de centralisation. Il est l'homme véritable, suscité par la providence pour soustraire le pays aux périls imminents qui l'entourent et pour refouler cette marée d'abus qui menace d'engloutir les bienfaits publics et privés, splendide legs de nos pères.

Doutez-vous de cela? Demandez-vous pourquoi cette multitude d'abus n'a pas déjà été abolie?

Ne soyez pas trop impatients. De grands changements dans les affaires publiques ne sauraient être faits à la légère. On ne peut toujours arracher le blé sans courir le danger de l'arracher avec les mauvaises herbes. Nos antagonistes n'ont pas pu attendre l'opération lente mais certaine de causes paisibles pour détruire une institution odieuse, mais leur impétuosité téméraire a saturé la terre de sang fraternel. N'imitons pas leur impatience.

Tous les actes du Président, depuis qu'il a pris les rênes du pouvoir, ont tendu vers la bonne direction. La seule chose que nous puissions dire à cet égard, c'est qu'il n'a pas agi avec une rapidité suffisante. Il aurait pu, il est vrai, restaurer plus promptement le bénéfice du writ de l'*habeas corpus*. Mais, en pratique, il ne semble pas que le délai ait causé beaucoup de mal.

Il aurait pu faire disparaître soudainement et "Bureau de la justice militaire"; mais comme simple cour d'enquête il peut avoir une utilité qui le sauve de notre juste horreur. Quand une sentence rendue par ce bureau aura été exécutée, il y aura de bonnes raisons pour se plaindre; mais jusque là ayons la charité de ne pas condamner le médecin, bien que ses remèdes soient un peu tardifs.

Multitude d'autres abus de tout degré et qui sont invétérés, demandent à être examinés. Mais leur suppression implique des changements radicaux qui demandent une délibération prudente, plutôt qu'une précipitation téméraire. S'il y a eu quelque erreur, elle a été du côté de la sûreté. Si même le blâme doit être déversé, c'est une bagatelle en comparaison des gigantesques intérêts qui jouent maintenant dans la balance.

Craindrions-nous d'être les objets d'une déception? La prudence en matière politique est toujours recommandable. Mais le président Johnson qui a déclaré et fréquemment et si ouvertement que les opinions soutenues par lui sont tant de sujets, aujourd'hui d'un si grand intérêt, sont encore les siennes, n'a pas de raison pour nous tromper. Il était sûr par ces déclarations de perdre la faveur d'un nombre influent de ceux auxquels il doit son élection. Ils lui ont déjà retiré leur confiance. Il ne peut compter de la reconquérir jamais. Sa seule position naturelle est de rester avec ses anciens frères politiques. Tout homme intelligent est fidèle à ses professions de foi quand elles sont d'accord avec ses intérêts.

Nous ne voulons pas dicter la politique qu'il faut suivre; mais en présentant nos progrès vues nous entretiendrons au moins l'espoir que le grand parti conservateur du pays fera connaître ouvertement ses idées et ses sentiments sur les objets importants soumis aujourd'hui à sa considération, et que tout individu tâchera de faire sentir son influence par une nouvelle organisation ou autrement, et que de toutes les parties du pays nous recevrons l'assurance que le président Johnson dans ses efforts de restauration paisible et fraternelle sera soutenu par les vrais amis d'une union cordiale au Nord et au Sud.

Les desseins de la providence commencent à être partout visibles et l'on peut regarder le président Johnson comme prédestiné pour l'accomplissement de cette grande et glorieuse mission. A la tête de la démocratie réconciliée et réunie des deux sections, Andrew Johnson est, nous le croyons, providentiellement chargé de réparer et restaurer ces institutions chéries qui ont été si terriblement froissées et broyées et il recevra pour ces bienfaits la gratitude éternelle d'un pays rendu à la concorde et les bénédictions de tous les siècles à venir. Contribuons pour notre part à ce résultat si désiré.

Par ordre du comité permanent.

CHARLES MASON, Président.

Inquiétude du radical Wendell Phillips.

Il faut que la politique de restauration du président Johnson soit bien contraire à celle du parti radical pour que ce parti en ait éprouvé une alarme si vive et pour qu'un de ses coryphées, Wendell Phillips, annonce qu'avant quatre ou cinq mois le Sud pourrait bien se trouver aussi puissant que jamais dans les assemblées et le gouvernement de la nation.

Nous avons rapporté la conversation du président Johnson et du sénateur Sumner, du Massachusetts, qui n'a nullement été satisfait des professions et des déclarations de son interlocuteur. Il est vrai que personne n'a entendu les propos mêmes de ces deux personnages et qu'ils peuvent être entièrement la création d'un rapporteur nouvelliste. Mais une chose est certaine, néanmoins, c'est que les actes du président Johnson autorisent amplement ce qu'on lui fait dire et, par tous pays, des actes valent mieux, comme engagement, que des paroles. Les gouverneurs nommés et soutenus par lui sont tous chaudement partisans de la politique de restauration comme il l'entend lui-même. M. Holden, dans la Caroline du Nord, M. Parsons, dans l'Alabama, M. Sharkey, dans le Mississippi, M. Johnson, en Georgie, M. Wells, en Louisiane et M. Marvin, en Floride, sont tous dévoués à cette œuvre de réparation dont le but est de rendre aux Etats leurs droits représentatifs garantis de tout temps par la Constitution fédérale.

Non seulement les gouverneurs, qui doivent leur nomination au Président Johnson, veulent cette restauration, mais tout le peuple du Sud, moins une fraction radicale d'une valeur infime comme nombre, s'y est rallié ou s'y rallie tous les jours. Nous ne voyons d'opposition nulle part, pas même au Texas, le moins subjugué de tous les Etats pendant la guerre et celui qui par conséquent a dû éprouver le plus de regrets au résultat qu'elle a eu.

L'œuvre conçue dans les conditions marquées par le Président Johnson progresse dans d'une manière rapide, uniforme, presque régulière et il serait fort possible que les Etats du Sud fussent restaurés assez bien et assez tôt pour reprendre dans les conseils de la nation la place qu'il y occupaient il y a quatre années. C'est ce dont s'inquiète sérieusement Wendell Phillips dans une lettre adressée au *Standard* sous la date du 6 juillet, et dans laquelle nous remarquons les passages qui suivent:

Les gouverneurs nommés sont tous de vieux politiciens rompus à toutes les ficelles. Leur dessein est de faire leurs nouvelles constitutions avant décembre prochain et d'élire de pleines délégations congressionnelles. Qui leur empêchera alors de se présenter dans la salle du Congrès et de participer à ses délibérations? Ils diront, comme le président Johnson, qu'ils n'ont jamais été hors de l'Union, que le gouvernement a déclaré qu'il n'y avait plus de rébellion, plus par conséquent d'occupation militaire et qu'ils reprennent avec les Etats-Unis leurs relations temporairement suspendues. Ils seront soutenus dans leurs prétentions par toute l'influence de l'administration et telle est la trappe qui est dressée contre nous.

Le secrétaire de la chambre prétend jusqu'à ce qu'un orateur soit élu. Aura-t-il la force de rejeter les lettres de créance de ces membres rebelles et de refuser de compter leurs votes? Il ne faut pas s'y fier. Les politiciens n'ont pas tant de vertu. Au sénat nous pourrions mieux faire, parce que ce corps est toujours organisé; mais pourrait-il tenir longtemps contre l'action de la chambre des représentants et la pression du gouvernement?

L'importance de ces suggestions ne saurait être trop estimée, et nous devrions avoir recours à tous les moyens pour conjurer le péril.

Nous avons calculé sur la possibilité de rallier une majorité des membres du Congrès bien légalement pour empêcher l'admission des délégués des Etats rebelles, du moins tant qu'ils n'auront pas consenti à de certaines conditions comme la ratification de l'amendement contre l'esclavage et d'autres sujets importants. Quelques amis confiants s'imaginent qu'on pourra leur fermer les portes du Congrès tant qu'ils n'auront pas accepté le suffrage des nègres. Mais, suivant ce complot rebelle, les membres du Sud peuvent entrer au Congrès sans consentir à l'amendement anti-esclavagiste ou sans accepter d'autres conditions. Une fois dans l'enceinte des chambres, ils pourront prendre part à toutes les discussions et à tous les votes qui affecteront leurs intérêts et tenir en échec l'amendement lui-même.

En fait, notre sort repose sur le secrétaire de la Chambre des Représentants. Je ne connais rien de lui. Mais combien compterait-on dans le pays d'hommes capables de rester fermes dans un poste pareil. Tout le Nord devrait être en alerte contre ce danger. Si les Etats rebelles dans leurs présentes dispositions d'esprit, peuvent, d'une manière ou de l'autre arriver au Congrès, et y apporter 81 votes, et plus spécialement s'ils peuvent y pénétrer sans avoir pris d'engagement ni avoir subi aucunes conditions, oh alors, véritablement, le Sud sera aussi fort que jamais et l'affranchi restera sans défense.

WENDELL PHILLIPS.

Le suffrage des noirs.

Extrait du Courrier des Etats Unis:

A propos du suffrage des noirs, c'est le cas de mentionner ici une conversation qui a eu lieu récemment à ce sujet entre le Président et le Sénateur Sumner, du Massachusetts, et qui est rapportée en entier par l'*Enquirer* de Cincinnati.

Quelque temps après la promulgation de la proclamation présidentielle nommant un gouverneur provisoire pour la Caroline du Nord et lui donnant des instructions pour hâter l'œuvre de la reconstruction, M. Sumner se présenta chez M. Johnson avec lequel il engagea le dialogue suivant:

M. Sumner—Je me suis rendu auprès de vous, M. le Président, pour vous exprimer les vues du peuple au sujet de la reconstruction. Votre proclamation, je dois le dire, ne rencontre pas beaucoup d'approbation et le peuple ne souffrira certainement pas que les grands résultats de la guerre soient ainsi mis à néant. Devons-nous prendre cette proclamation comme la base de votre politique ultérieure?

M. Johnson—Certainement, monsieur.

M. Sumner—Alors, vous n'avez pas l'intention d'accorder aux noirs le droit de suffrage.

M. Johnson—Cette question n'est pas de ma compétence; sa solution appartient aux Etats eux-mêmes. Vous m'accuseriez sans doute d'usurpation, si je m'avisais de vouloir déterminer les qualifications des électeurs dans le Massachusetts.

M. Sumner—Oui; mais le Massachusetts a toujours été un Etat loyal.

M. Johnson—Peu importe, les citoyens loyaux du Sud ont fait d'immenses sacrifices pour leurs sentiments unionistes et le Massachusetts a tiré des millions de sa loyauté. Ce serait mal récompenser le Sud de sa franche adhésion au gouvernement que de lui imposer, en violation de la constitution, des lois locales contraires à ses désirs.

A cette réponse du Président, M. Sumner se leva et dit d'un ton irrité: "Je suis fâché de vous voir montrer si peu de sympathie pour ceux qui vous ont placé au pouvoir."

M. Johnson devint pourpre et répondit rêchement: "Il est bon que nous nous comprenions une fois pour toutes. M. le sénateur; vous n'ignorez pas que je n'ai aucune considération pour un sécessionniste; mais je professe une répugnance et un mépris plus grand encore pour un fanatique."

Nous laissons, bien entendu, à l'*Enquirer* la responsabilité de ses informations; mais elles s'accordent parfaitement avec les sentiments exprimés à différentes reprises par le Président et se trouvent du reste corroborées par plusieurs correspondances de Washington. Puisque le gouvernement se refuse à s'immiscer dans les questions relatives au sort des nègres et laisse le soin de les résoudre aux autorités civiles des Etats, il serait grandement temps que celles-ci s'en occupassent sérieusement et mettent au plus tôt fin au régime des décrets militaires en cette matière et au provisoire ruineux qu'il a créé.

En lisant le passage suivant emprunté au *Post*, on peut se faire une idée du moyen qui poussera une partie de la presse républicaine à revendiquer pour les nègres le droit de suffrage. Elle a beaucoup plus en vue de s'en faire un instrument de prépondérance politique que d'assurer aux noirs des privilèges destinés à améliorer et à élever leur race.

"Il est possible," dit la feuille radicale, "que les noirs, maintenant qu'ils sont libres et exposés à la concurrence des blancs industrieux et actifs, diminuent tous les jours en nombre et qu'avant longtemps ils subissent le sort de la race indienne. Mais ce n'est pas une raison pour violer le principe de l'égalité des droits dans un pays démocratique et établir un précédent qui puisse être employé un jour contre une partie de la race blanche."

Nous ne sachions pas du reste que l'on ait jamais invoqué le principe de l'égalité des droits en faveur des Indiens, qu'ont toujours été regardés au contraire comme en dehors du droit commun.

L'EXECUTION DES CONDAMNES.

Le *Messager Franco-Américain*, journal ultra-radical, s'exprime ainsi au sujet de l'exécution des quatre condamnés:

Sous un rapport, nous allons plus loin que la *World* et le *News*. Nous nous prononçons d'une manière générale contre la peine de mort, et nous désirions qu'elle ne fût pas appliquée aux complices de Booth. Nous espérions surtout que Mme Surratt, dont la culpabilité n'est pas aussi clairement établie que celle des autres accusés, serait épargnée. Quant à la compétence de la Commission militaire, elle n'était pas contestable, à nos yeux, lorsque cette commission a été instituée; elle l'était peut-être quand la sentence a été rendue, et nous croyons que le président aurait agi sagement en renvoyant l'affaire devant une cour civile. Si nous nous félicitons d'une chose, c'est que le crime des malheureux qui ont péri hier sur l'échafaud soit un crime en dehors de toute considération politique et que le châtiment n'ait pas le caractère d'une réaction. Le président, en sa qualité de successeur de M. Lincoln, ne se croyait peut-être pas en droit de montrer de la clémence à ceux qui lui ont ouvert le chemin de la présidence. C'est là un scrupule exagéré, selon nous, et qui n'excuse pas l'application de la peine de mort; mais du moins c'est là une erreur personnelle à M. Johnson et que l'on ne peut reprocher à la politique du gouvernement américain.

PAROISSE ST JACQUES—Nous apprenons que M. Alfred Roman, revenu récemment dans la paroisse St Jacques, a repris sa profession d'avocat. Il doit exercer auprès de la Cour du Quatrième District Judiciaire. Son bureau est à la résidence du gouverneur Roman.

SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL—A l'occasion de la fête de St-Vincent de Paul, le panégyrique de cet apôtre de la charité chrétienne sera prêché à la Cathédrale, demain 19, à sept heures du soir, par M. l'abbé Jobert.—Voir l'annonce insérée plus loin à ce sujet.

TABAC DU CONNECTICUT—MM. Isaac & Drayfus, encoignure Commune et Magasins, annoncent de vieux tabac fin du Connecticut et du tabac de New York, à vendre à bas prix.

ANGLETERRE.

Deux séries de documents émanant du Foreign Office ont été présentées aux chambres anglaises. L'une a trait à la cessation de la guerre américaine; elle contient la correspondance touchant la marche à suivre vis à vis des croiseurs confédérés. L'autre a trait à la proclamation du président Johnson, en date de mai, pour l'ouverture des ports du Sud, à l'exception de ceux du Texas, au commerce étranger.

Le comte Russell a fait plusieurs remarques sur cette proclamation, dans une dépêche adressée à Washington. Voici comment il s'exprime le ministre anglais:

La clause dans la proclamation du Président, du 22 mai, qui menace certains délinquants comme pirates, clause que vous avez raison, dans votre dépêche du 20 du mois dernier, de qualifier d'inintelligible, paraît avoir été dictée par une confusion de deux délits très distincts. L'un consisterait à essayer de faire le commerce de transport des articles fabriqués ou des vivres, par exemple, dans les ports de Charleston, Mobile ou Wilmington, ports dans la possession des Etats Unis.

Ces délits constitueraient une violation des lois et règlements de la nature des règlements des douanes; ils seraient punissables comme tels. L'autre délit consisterait à tenter, à l'aide de navires armés comme le *Stonewall*, d'entrer de vive force dans les ports de Galveston et Brownsville, alors en la possession des confédérés, dans le but de les assister dans leur insurrection.

Ce serait là un délit contre la souveraineté des Etats Unis, et l'état de guerre ayant cessé, il équivaudrait au crime de haute trahison. Ni l'un ni l'autre de ces délits ne constituerait la piraterie, qui est un crime contre l'humanité. Mais depuis la date de la proclamation, Galveston et les autres ports exceptés, ayant été réduits à l'obéissance des Etats Unis, il ne sera probablement pas nécessaire que vous signaliez cette erreur dans la proclamation du 22 mai. Toutefois, vous aurez soin de veiller à tout cas où un sujet anglais pourrait être retenu injustement dans une prison, d'après les plus récentes proclamations du Président, dont vous ne m'avez pas encore transmis les copies officielles.

EXPLOSION DE LOCOMOTIVE—Une locomotive du chemin de fer *Chicago and Rock Island* a fait explosion vendredi dernier avec une violence tout à fait insolite. La force d'expansion de la vapeur a complètement démoli les fenêtres des maisons qui font face à la gare sur une longueur considérable. Un cabaret, qui non seulement les vitres brisées, mais les châssis et la porte enfoncés. Le bureau de réception des marchandises, à la station, a été rempli de terre et de pierres. Les appareils télégraphiques ont été mis en pièces. Un énorme fragment de la chaudière, pesant près de deux tonnes, a été projeté à une hauteur de près de trois cents pieds et est tombé dans un terrain voisin. Un autre débris, pesant près de 500 livres, a été lancé dans State street, où il est tombé au milieu des passants, sans atteindre personne, par miracle.

Le plus curieux de cet accident, c'est qu'il n'a pas fait de victimes, quoique les rues fussent pleines de monde quand il est arrivé. Le mécanicien et le chauffeur, qui se trouvaient tous deux sur la machine, en ont été quittes pour quelques égratignures.

—Le correspondant du *Times*, qui pendant la guerre d'Amérique a constamment résidé dans les Etats Confédérés du Sud, se trouve en ce moment à Paris où, d'après l'*Indépendance belge*, il a été reçu par l'Empereur.

Nouvelles du Nord
PAR LA VOIE DE L'OUEST,

Arrivée du Peytona.

Par l'arrivée du bateau à vapeur *Peytona* nous avons reçu des journaux de St-Louis et de Caire du 12. Nous n'y trouvons que fort peu de nouvelles politiques.

Washington, 11 juillet.—Un chercheur de reliques a offert hier $50 pour moins d'un pouce de la corde qui a servi à pendre Mme Surratt, mais l'offre a été refusée.

A partir d'aujourd'hui, le Trésor ne paiera que 25 pour cent au lieu de 40 en greenbacks sur le montant des chèques émis par les officiers payeurs en paiement des créanciers.

New York, 11 juillet.—Une dépêche de Washington dit que M. Ford essaie d'obtenir du secrétaire Stanton la révocation de l'ordre qui prohibe l'ouverture de son théâtre.

La *Chronicle* de ce matin dénonce sévèrement le juge Wiley pour avoir lancé un mandat d'*habeas corpus* dans l'affaire de Mme Surratt.

George Brinkley, président de l'ordre du Cercle d'Or, a lancé un ordre général daté de sa prison, le fort Warren, du 28 juin. Par cet ordre il suspend les travaux des divers départements du Cercle d'Or jusqu'au 1er juillet 1870, époque où le congrès de l'ordre s'assemblera à Washington en séance publique et procédera à la pose de la première pierre de l'Université Saxgone. Tous les membres du département militaire sont relevés de leur allégeance à l'ordre et de toutes les obligations de garder le secret. Le président présente une longue défense de l'ordre et en indique l'origine, la marche, et la destinée. Ce document a paru tout entier dans le *Times*.

Le Wilmington *Herald* appelle l'attention sur le fait que malgré les nuisances qui demandent des travailleurs et qui paralysent tous les jours il n'y a eu qu'une ou deux réponses; tandis qu'on voit errer dans les rues une foule d'hommes oisifs, blancs et noirs. Ce journal dit que si on cessait la distribution des rations, on aurait moins de peine à trouver des travailleurs.

Le Richmond *Whig* dit que dans six comtés traversés par un voyageur, celui-ci n'a vu que neuf nègres à l'ouvrage dans les champs, mais les villages en sont remplis.

On doit vendre demain à l'arsenal de Brooklyn 32 bâtiments qui ont été employés dans le service naval pendant la guerre; il y a dans le nombre 27 steamers à hélice et 5 à aubes.

Washington, 11 juillet.—Plusieurs bâtiments attachés à l'escadre du golfe ont été vendus à Key West le 28. L'escadre va se trouver rapidement réduite.

Albany, 10 juillet.—Il y a eu une grande agitation cet après midi à East Albany par suite d'une attaque faite sur un prévenu dans la cour de police.

Vendredi dernier deux jeunes filles Ann et Bridget Burns sont allées au bois près de leur maison pour cueillir des baies. Là elles ont été saisies par quatre hommes qui se sont livrés sur elles aux derniers outrages. Bridget qui n'a que quinze ans est dans un état désespéré.

Lorsque le crime fut connu dans le public, Lewis Major et son fils furent arrêtés et reconnus par les jeunes filles comme deux de leurs assaillants. Ou les amena devant le magistrat de police pour qu'ils y subissent un interrogatoire, mais à peine l'examen était-il commencé qu'un frère des jeunes filles tira deux coups de feu sur Major père et l'atteignit au bras et à la jambe. Sa mère qui le suivait frappa Major à la tête d'un coup de hache.

Le jeune Burns et sa mère furent arrêtés; et Major transporté chez lui, où la foule lui aurait fait un mauvais parti si elle n'eût été contenue par une force considérable de police. Major était entré les mécaniciens sur le chemin de fer de la rivière Hudson, mais il avait été déchargé pour mauvaise conduite. On dit que son fils est connu comme coureur de prime. Le jeune Burns a voulu le frapper d'un coup de couteau mais les agents de police l'en ont empêché.

NOUVELLES DE JACKSON.

Nous trouvons dans le Mobile *News* la dépêche suivante:

Jackson, 15 juillet—Ira E. Batterton, rédacteur du Vicksburg *Herald* est mort ce matin des suites d'un coup de feu qu'il avait reçu accidentellement hier soir dans un de ses pistolets.

Les travaux sur le chemin de fer du Sud avanceront rapidement et seront bientôt complétés.

Le général Slocum prendra le commandement à Vicksburg, général Osterhaus.

Les bâtisses s'élèvent sur les ruines, et la communication avec Vicksburg est actif. Le coton vaut 32 cents.

Une lettre de L'HON. ALBERT PIKE.

Aux Editeurs de l'*Express* de New York—Messieurs, dans un paragraphe de l'*Express*, en date du 30 juin, je lis ce qui suit à propos de mon arrivée à Indianapolis: "M. Pike ne qu'il ait jamais autorisé les atrocités qu'on l'accuse d'avoir laissé commettre à Pea Ridge et il assure qu'il lui sera facile de se disculper."

Comme je n'ai jamais nié "qu'on m'accusât d'avoir autorisé des atrocités quelconques à Pea Ridge", il est évident que je n'ai pu nier "le nier ni assurer qu'il me serait facile de me disculper."

Comme commissaire des Etats Confédérés, j'ai fait des traités d'alliance avec les tribus civilisées, propriétaires d'esclaves, qui occupent le pays à l'ouest de l'Arkansas. Il était très important pour l'Arkansas et pour le Texas de s'assurer de l'amitié de ces peuplades et d'empêcher les hostilités des Indiens sur les frontières de ces deux Etats. Aux termes du traité, chaque tribu devait fournir un régiment de soldats au service des Etats Confédérés avec la condition qu'ils ne seraient point, sans leur consentement, employés hors de leur pays. Mon but était de les faire rester dans leur pays pour la défendre.

Les Etats-Unis avaient souvent accepté les services de ces mêmes tribus, non seulement contre des Indiens, mais aussi contre les anglais et les espagnols en Floride. Je sais qu'on m'a hautement blâmé au Nord pour m'être engagé à les employer et pour les avoir commandés. Mais ce n'était certes pas une innovation, ni une mesure dont les Etats-Unis puissent se plaindre car ils avaient non seulement armé les Indiens Kansas pour nous combattre dans l'Arkansas, mais ils avaient même offert des armes aux Comanches pour les mettre en mesure de faire la guerre à leurs anciens ennemis, les Texiens.

Je me suis toujours opposé à ce qu'on fît sortir les Indiens de chez eux; j'ai *refusé* de les conduire au Missouri. Je leur ai défendu de faire des incursions dans les autres Etats et j'ai empêché que des troupes irrégulières de partisans ne se formassent chez les Cherokees pour s'élancer ensuite sur les Etats voisins et les ravager.

Forcé d'obéir à l'ordre péremptoire du général Van Dorn, en février 1862, ordre qui m'enjoignait de lui amener *toutes* les troupes sous mes ordres, je ne conduisis dans l'Arkansas que celles qui demandèrent à y aller, des fractions de deux régiments de Cherokees, environ 700 hommes en tout.

A Pea Ridge, nous fîmes une charge, et, avec l'aide de quelques compagnies Texiennes, nous enlevâmes une batterie—là, nos Indiens tuèrent une quarantaine d'hommes en combattant loyalement.—Ils ne se battirent qu'en cet endroit. Ce ne fut que quelques jours après que j'entendis parler d'hommes *scalpés*; mon chirurgien en chef, le Dr E. L. Massie m'apprit, en effet qu'on avait trouvé un homme *scalpé* mais qu'il était évident que l'opération n'avait été faite qu'après la mort de l'individu, et, sans aucun doute, assez tard dans la soirée, au moment où le régiment de Drew, qui depuis passa à l'ennemi, se replia sur son propre territoire. Le Dr Massie avait que je tenais à connaître exactement la vérité, et je suis convaincu qu'il me l'a dite tout entière. J'ai vu un *vétis* tirer sur un blessé, malgré les efforts que plusieurs firent pour l'en empêcher, mais il disparut immédiatement, et jamais depuis on n'a pu le découvrir.

Je lançai sur-le-champ un ordre pour défendre de tuer les blessés et pour interdire le *scalpe* comme un acte d'inhumanité et de barbarie. J'envoyai au général Curtis, sous pavillon parlementaire, une copie de l'ordre; j'ordonnai aussi l'arrestation d'un soldat blanc qu'on accusait d'avoir tiré sur un blessé; l'acte d'accusation fut dressé et il fut jugé par un conseil de guerre. Le défaut de preuves le fit acquitter. S'il avait été condamné, je n'aurais jamais consenti à lui faire grâce.

Je sais qu'on a publié que beaucoup de soldats avaient été *scalpés*—mais le seul cas dont *j'aie connaissance* est celui rapporté par le Dr Massie. C'est un infâme mensonge de dire que j'aie jamais autorisé une atrocité quelconque. J'ai toujours hautement condamné le système de guérillas, je n'ai jamais approuvé qu'on tirât sur les bateaux à vapeur, et, dans le comté de Fannin, Texas, j'ai empêché l'exécution d'un unioniste condamné par une commission, et par suite je fus moi-même accusé d'être affilié à une société secrète d'unionistes et dénoncé comme le chef des réfractaires des unionistes de l'Arkansas.

Un mensonge a plus de pattes qu'une bête à mille pattes. Un correspondant quelconque a écrit à un journal de l'Illinois qu'après avoir obtenu la coopération des Indiens, nous ne prenions aucun souci de leur vie.—Il a déclaré *avoir vu soixante*—il me semble qu'il a dit *soixante*, mais si je me trompe, il a dit davantage—il a donc déclaré *avoir vu* soixante cadavres d'Indiens réunis en tas et gisant sans sépulture. Or, les Indiens eurent deux hommes tués et un *seul* blessé.

Les *Delawares* de l'armée du général Steele *scalpèrent* nos gens pendant la marche qu'il fit pour opérer sa jonction avec le général Banks—et cependant nous n'avons jamais dit que cette atrocité avait été autorisée par lui.

Lorsque la vie d'un homme est en danger, on devrait au moins être juste envers lui. Il a droit à un jugement impartial, même devant le tribunal de l'opinion publique.

Il est aussi absolument faux que j'aie jamais autorisé une atrocité, qu'il est faux que j'aie jamais, comme juge de la Cour Suprême, confisqué les propriétés des Unionistes. La Cour Suprême de l'Arkansas n'a aucune juridiction en matière de confiscations.

Respectueusement,

ALBERT PIKE.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, *No 46, rue de Chartres.*

17 juillet 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	83	28
midi	88	31
3 heures du soir	79	26
6 heures du soir	81	27

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—Les Etats-Unis contre six terrains et le droit de Nordman Story auxdits terrains—le jugement par défaut, rendu le 1er mars 1865, a été écarté—le défendeur ayant fait une réponse.

Les Etats-Unis contre le bateau à vapeur Music—L'affaire a été soumise au tribunal.

Les Etats Unis contre la goélette Frolture.—La Cour a ordonné que la goélette fût livrée au réclamant, V. Venria, après qu'il aura donné un cautionnement de $3,750.

Les Etats Unis contre le bateau à vapeur Rob Roy et sa cargaison. L'affaire sera appelée de nouveau aujourd'hui.

CONDAMNATION—Les droits, titres, &c des MM. Cook à la manufacture de mousquets, ont été déclarés forfaits. Le décret s'étend au contre au terrain qui, avec l'établissement, revient aux Etats Unis.

La seule intervention qu'ait admise le juge est celle des mineurs Barthe.

HABEAS CORPUS.—Robert Lynn, qui demandait un writ d'*habeas corpus*, a comparu, hier matin, devant le juge Abell.

M. Burke, chef de la police de la Nouvelle-Orléans, a déclaré que d'après des renseignements reçus de Fielding Edwards, shérif de la paroisse des Avoyelles, Lynn a tué un M. Roy, et plusieurs autres citoyens vers la fin de 1863.

Le prisonnier a répondu que le général Richard Taylor lui ordonna, en 1863, de réunir dans un camp tous les conscrits de la paroisse des Avoyelles et d'exécuter sommairement tous ceux qui offriraient de la résistance; que l'ordre et autres papiers étaient entre les mains d'un nommé Stanton; que ce dernier fut fait prisonnier, qu'il resta dix mois au fort Delaware, et que les documents furent perdus.

Répondant à l'accusation formulée par le chef de la police, l'inculpé a déclaré qu'en 1863, il reçut l'ordre d'exécuter tous les hommes qui, dans la paroisse des Avoyelles, résisteraient, les armes à la main, à l'exécution des lois; qu'un nommé Roy, mentionné dans l'affidavit, était le chef reconnu d'une bande de trente individus qui s'étaient coalisés pour résister à la loi de conscription et avaient établi des avant-postes sur la route pour tuer le prisonnier Robert Lynn; que Roy fut pris par des soldats de l'armée confédérée et fut exécuté par ordre du commandant du département, par des soldats détachés, à cet effet, par les autorités militaires; que toutes les personnes exécutées dans la paroisse des Avoyelles le furent par ordre des autorités de l'accusé.

Le général Hayes et M. McDonald ont déclaré qu'ils avaient vu l'ordre en question et que Lynn appartenait à la brigade du général Hayes.

Le juge a ordonné la mise en liberté du prisonnier.

VOLS—Un nègre entra, dimanche dernier, chez M. Joseph Monrée, près les Casernes—il en sortit peu après, emportant un sac qui contenait deux cents piastres en or. On le poursuivit et quand il vit qu'il allait être pris, il jeta son butin et disparut. La somme a été restituée à M. Monrée par le caporal Hennessy.

—Mich Adolphe accusé, de vol de grand chemin Saml. Johnson, homme de couleur.

COUP DE POIGNARD—Jno Ray, malade de l'Hôpital de Charité, a poignardé Pat Clark, employé de l'institution.

On ne croit pas pouvoir sauver le blessé. Ray est en prison.

FEUILLETON

Nos lecteurs trouveront le feuilleton sur la seconde page de l'Abeille.

Décédé le 9 juin dernier, victime de la catastrophe du steamer *Kentucky*, sur la Rivière Rouge, EUGENE NADAU DU TREIL, âgé de 29 ans. Les amis et connaissances des familles Nadau du Treil, M. Thibodeaux et Tanoleyre Dugezau sont priés d'assister au service funèbre qui sera célébré pour le repos de son âme en l'église St. Augustin, à l'encoignure des rues St. Claude et du Bayou, le JEUDI, 20 juillet courant, à 7 heures du matin. 18juillet—3f

Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua

Los socios se reunirán hoy á las 5 de la tarde, en la casa del Presidente, calle de San Felipe, esquina Vieja Levée, para acompañar á su última morada los restos del finado, socio Don José BERNAL.

Nueva Orleans, julio 18 de 1865.

De orden de Presidente,

FERNANDO DE FUENTES, 18julio—1 Secretario-tesorero.

ATTENTION.

☞ Propriétés améliorées, de valeur, dans le Premier District.—Nous appelons l'attention sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'une propriété améliorée de valeur, située rue des Magasins, entre Lafayette et Poydras, Premier District—Voir aux annonces.

☞ L'attention des propriétaires de groceries est appelée sur les marchandises que vend M. D. E. Morphy, encanteur, ce matin, à onze heures, au magasin de MM. Orlof & Byrnes, coin de la Nouvelle-Levée, Nos 43 et 45.

On achète
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
ET
LES BILLETS DECHIRES,
15 RUE ST. CHARLES 15
vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 5 heures du soir. juin—1m

Société St-Vincent de Paul.
SERMON DE CHARITE.

LES membres de la Conférence Ste. Marie de la Société de St. Vincent de Paul ont l'honneur d'annoncer à leurs confrères et au public qu'à l'occasion de la fête de St. Vincent de Paul, le panégyrique du Saint sera prêché par M. l'abbé Jobert, le MERCREDI dix-neuf juillet, à sept heures du soir, à la cathédrale ST. LOUIS. La bénédiction solennelle du St-Sacrement sera donnée par sa Grandeur Monseigneur Martin, évêque de Natchitoches. 18juillet—2

Inspecteurs de farine.

LES soussignés, ci-devant membres du "Merchants Board of Flour Inspectors"—Inspecteurs de farine du Bureau des Marchands—ayant été renommés par Son Excellence J. Madison Wells, se sont associés aujourd'hui et formé un Bureau d'Inspecteurs de farine. Les ordres laissés à leur bureau, rue Poydras, No 39, seront promptement exécutés.

JAMES ROSS, J. B. FAIRES Jr, G. ROULIONY.

Nlle Orléans, 15 juillet 1865. 18 juillet—1 m

Cigares! Cigares!!

EN débarquement de la goélette "Agnès" de la Havane et à vendre par les soussignés— 18,000 cigares de la Havane, "R. eyes". 10,000 do do do "Londres".

OSCAR BERGER & CO, Nos 41 & 44 rue Vieille Levée. 15juillet—6

AVIS.

ON demande un JEUNE HOMME intelligent de 12 à 15 ans, pour apprendre la photographie. S'adresser rue Royale, No 69. 18juillet—3f

DEMANDE DE SERVANTE.

ON demande immédiatement une servante pour faire le ménage, faire la cuisine et blanchir pour trois personnes. On préférerait une blanche. S'adresser au No 69 de la rue Royale, au premier. 15juillet—3

TROUVÉ,

UN CHIEN DE TERRE-NEUVE.—La personne à qui il appartient peut venir le réclamer en payant les frais. S'adresser à HENCH, Rue des Bons Enfants No 455. 18 juillet—3

Ligne régulière de la malle de Mobile.

Les magnifiques steamers suivants, desservent la malle de Mobile et de la Nouvelle Orléans, partiront comme ci-après de l'extrémité du chemin de fer du Pontchartrain:

ADMIRAL..........Samedi 15, à 5 heures P. M.
SUMTER..........Dimanche 16,
CARRELL..........Lundi 17,

Pour fret ou passage, s'adresser à W. C. GRAHAM & Co, agents, Nos 45 et 47, Front street. 15juillet—3

POUR MANDEVILLE ET COVINGTON — Le bateau à vapeur MAGGIE partira, pour les endroits ci-dessus, comme suit: Il partira de la Nlle Orléans, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin du chemin de fer Pontchartrain, les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS. Il partira de Covington à 5 heures du matin.

Le MAGGIE s'arrêtera à tous les débarcadères intermédiaires en allant et en revenant.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CHAS. W. LEWIS, No 164, rue Gravier. 18juillet—

AUGUSTE MONTREUIL,
Courtier d'actions, de billets et de change,
RUE CARONDELET, No 20,
15juillet—1 m. Nlle Orléans

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 17 juillet.

Le mouvement n'a été que modéré aujourd'hui; la forte pluie de midi a interrompu les opérations du dehors. Les ventes de coton se sont élevées à 1500 balles et le prix s'étaient bien maintenus vers la clôture bien que la rumeur d'après laquelle le Middling était à 36 cents, vendredi, à New York, les ait affaiblis au commencement de la journée. Des dépêches particulières, reçues aujourd'hui, en date du samedi, annoncent que le marché était sujet à 52 cents la grande quantité de coton reçue aujourd'hui ne semble pas avoir d'influence sur la place. Les ventes de samedi ont été de 2700 au lieu de 2250, elles embrassent 430 balles prises par un seul acheteur et qui n'ont été annoncées qu'aujourd'hui.

L'or s'est vendu, à l'ouverture, à 145 1/2 à 146 1/2 puis est monté à 147 à 147 1/4 et a fermé à 145 1/2 contre 146 à 147 demandé sur. Les transactions comprennent des lots $10,000 à 145 1/2; $1000 et $5000 à 145, $2000, $2700 $5000, $5000 et $15,000, au quart en cinq lots pris par un seul acheteur à 146 1/2, $1000 et $5000 à 146 3/4, $30,000 et $1000 à 147. Les cours sont restés fermes parce qu'il n'y a pas eu d'avis d'or de New York, mais on est convenu maintenant qu'il en arrivera beaucoup par les prochains steamers; aussi l'on fait des offres à 131 pour la semaine prochaine. Samedi, après une bonne demande quitta le marché, il s'est vendu à 146 1/8 à 148 1/4, des lots qui devaient être livrés aujourd'hui. Les demi piastres américaines sont en peu en demande pour l'intérieur; il s'en est vendu $1200 à 133 et $500 ($1000 et $1500) à 135 1/2. Il n'y a pas eu de ventes de piastres mexicaines; cette monnaie est au peu au-dessous du taux de l'or à New York, mais au-dessous de l'or sur notre place.

Une excellente traite particulière de 500 livres sterling s'est vendue à 148 et une traite de première classe, de 5000 livres à 159. Il y a eu peu d'offres aux mêmes taux et l'on peut qu'il en soit fait des ventes qui ne sont pas venues à notre connaissance. Une traite de banque s'est vendue à 151, une autre de 500 livres à 153 et une de 300 livres à 162 pour de l'or—Les seules ventes annoncées de change sur France sont une traite de banque à 3. 67 1/2 et une petite traite d'un banquier à 3. 75, une traite de banque à 3. 95 pour de l'or. Le sterling peut être coté à 147 à 150 celui des particuliers et 151 à 155 celui des banques, le change sur France à 3. 72 1/2 à 3. 85 celui des particuliers et 3. 72 1/2 à 3. 70 celui des banques.

On a offert une quantité considérable de change sur le Nord. Les transactions embrassent $10,000 à vue sur New York à 1 3/8 d'escompte, et une somme à 1 1/2—une somme à cinq jours à 1 5/8 et 2 5/8 et $10,079 à 2, du change à quinze jours à 3 et $10,000 à cinq jours, sur Boston; et 2 chèques de banque et les courtiers ont tiré sur New York à 7/8 et 1 d'escompte—le plus souvent à 1—mais n'ont eu à répondre qu'à une faible demande.

Il ne s'est point vendu d'actions. Il a été offert $115 de 37 actions de la compagnie des chemins de fer de la ville, on en demande davantage. Les bons de la ville sont tenus à 77 les coupons dus et 63 les émissions en faveur du chemin de fer. Samedi 80 actions de la Banque Nationale ont rapporté 97.

Les billets de banque sont tellement irréguliers—du moins en tant qu'il s'agit de ceux des banques libres, à cause des bons qui sont actuellement entre les mains des autorités militaires—que nous nous abstiendrons de donner des cotes. La plupart de ces billets auraient pu être achetés à une baisse de 10 cents à la piastre et se n'était pas assez pour les acheteurs. Il paraît que les banques avaient, conformément à la loi de l'Etat, déposé ces bons entre les mains de l'ancien auditeur comme garantie de leur circulation; que le gén. Herron en prit possession, il y a quelques semaines, des mains de l'agent de l'auditeur et les transmit au major général Sheridan qui, depuis lors a reçu du lieut. gén. l'ordre de les transmettre à Washington. Il a du lui faut général pour que celui-ci les gardât jusqu'à nouvel ordre. Nous ne voyons là aucun indice de confiscation. A quelque degré que les directions aient pu, par leurs actes politiques, compromettre les intérêts des actionnaires; ceux des porteurs de billets, qui sont simplement les créanciers de ces institutions, ne sauraient guère être considérés comme étant compromis. Nous ne pouvons donc pas croire que les porteurs puissent avoir un motif sérieux de crainte. Samedi, $10,000 de la Banque de la Nouvelle-Orléans ont été vendus, en deux sommes égales, à 61 à 62 cents à la piastre.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, *Lundi soir, 17 juillet.*

COTON—Le marché a été en quelque sorte déprécié ce matin, lors de son ouverture—à cause du peu de produit par des télégrammes de New York du 14 courant, lesquels cotent le middling à 52 cts au lieu de 50, ainsi que l'avaient annoncé des dépêches reçues lei samedi—mais plus tard, la demande s'est ravivée et l'activité a été portée à un degré tel, que les ventes de la journée ont atteint le chiffre de 1500 balles dont 600 vendues à un seul acheteur et 552, 100, 80, 50 et environ 100 à d'autres. Il y a eu quelques petites irrégularités dans les prix qui n'ont après tout, éprouvé aucun changement notable, et l'on peut coter le good ordinary à 38 à 40, le low middling à 42 à 43 le middling à 45 à 47. Samedi, en addition au montant déjà rapporté 430 balles ont été prises par un acheteur, ce qui a porté à 2700 balles le montant des ventes de la journée.

SUCRE ET MELASSE—L'approvisionnement offert est rond. Il s'est fait des démarches pour quelques petits lots, mais aucune vente n'a transpiré aujourd'hui. Samedi dernier, sans avis préalable environ 85 boucauts de sucre de la Louisiane se sont vendus à des spéculateurs à 13 3/4 pour le strictly good fair à fully fair—contenant non rempli—14 5/8 cts pour le strictly fully fair à prime et 17 1/4 à 17 1/2 cts pour clarifié.

FARINE—La superfine et l'extra de bas grade sont très rares et en demande, tandis que les meilleurs grades d'extra existent en forte approvisionnement et sont négligés. Quoi qu'il en puisse être, les détenteurs ont cependant haussé leurs prix en général. Aujourd'hui, après midi, le mouvement habituel a été entravé par une forte pluie, de sorte que les ventes se sont bornées à 130 barils de bonne extra à $9 15 et 100 do à $9 25 le baril. L'extra de choix se vend en détail à $10 25 à $10 50 par livre. Samedi dernier, sans avis préalable, 200 barils de superfine ordinaire se sont vendus à $7 50, 900 barils de bonne superfine à $8, 200 de low extra à $8 25 et 15 de bonne extra à $9 25 le baril.

GRAIN—Le marché est presque dépourvu de maïs, le stock d'avoine est faible et le son est rare. Il s'en fait quelques demandes pour le commerce et en même temps pour les ports voisins tant sur les bords du lac que sur les bords du golfe. Les ventes d'aujourd'hui comprennent 800 sacs de maïs blanc à $1 40 le boisseau, 20 sacs d'avoine prime de St Louis à 70 cts le boisseau et 250 sacs de son à $1 35 les cent liv.

FOIN—Il s'est fait des ventes comprenant 337 balles de foin prime de l'Ouest en deux lots à $33 à $33 50 le tonneau.

FRETS—Il y a considérablement de coton d'offert pour l'exportation, mais peu d'autre chose. Les steamers transports, au service du gouvernement, prennent du coton pour New York à raison de 2 cts la livre. Il y a eu ce moment dans le port deux steamers réguliers de la malle; ces deux bâtiments obtiennent du coton à 2 1/4 cts la livre et ont presque leur chargement complet. On a déjà pris des engagements à raison de 2 1/4 cts la livre de coton pour les prochains steamers qui sont actuellement presque dus—presque toute la place offerte par les navires à voiles a été prise à raison de 2 1/4 la livre de coton pour New York et $350 à $4 par balle de coton pour Boston, une barque a été nolisée pour Liverpool et demande 3/4 pour le coton.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 15 juillet 1865.

Arrivé hier, 121 bœufs du Texas, et 2 veaux. Vendu, 101 bœufs de l'Ouest, 105 bœufs du Texas, 85 cochons, 25 moutons, 10 vaches et 22 veaux. A vendre, 241 bœufs de l'Ouest, 47 bœufs du Texas, 12 cochons, 34 moutons, 20 vaches à lait, et 16 veaux.

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	— —	à 16 15
Bœuf de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net.	— —	à 16 17
Bœuf de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net.	— —	à 12 15
Bœufs du Texas, par tête	25 —	à 60 —
Cochons, par liv.	— —	14 à 18
Moutons, par tête, au tota	3 —	à 7 50
Vaches à lait, par tête	30 —	à 65 —
Veaux 1re qualité par tête	8 00	à 15 00
Veaux de lait	6 00	à 18 00

LISTE MARITIME.

☞ On trouvera à la page anglaise, la liste des navires et bateaux expédiés ou arrivés dans le port de la Nlle Orléans.

POUR MATAMOROS—La goélette ancienne fine voilière et de 1re classe, ELIZABETH, Geo. Bresh, capitaine, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira positivement SAMEDI.

Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOURDANG, 18juillet—5 89 Passage de la Bourse près Bienville.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG et MADISONVILLE—La goélette fine voilière FONTAINEBLEAU, capitaine V. Pietro, partira positivement jeudi, 20 du courant, à 9 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au Vieux Bassin, entre Vilvers et Robertson. 18juillet—3

POUR GALVESTON—La goélette paquebot SUSSMAN, de 1re classe, capitaine Pierce, ayant une grande partie de sa cargaison à bord, partira le 20 du courant.

Pour fret ou passage—beaux emménagements—s'adresser à T. SHAILER Jr., No 84, rue Gravier, ou à GEO. W. HYNSON & CO, No 42, rue du Camp. 18juillet—3f

POUR KINGSTON—Jamaïque—La goélette FRIENDS, fine voilière, capitaine McLean, partira le 21 du courant, pour le susdit port. Pour fret jusqu'à la concurrence de 300 barils ou pour passage—beaux emménagements—s'adresser à T. SHAILER Jr. 18juillet—3f No 84, rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

Billets de banque et Scrips de la Compagnie d'Assurances du Home.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, 69, rue de Chartres.

MARDI, 18 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

$7920 scrips compagnie d'assurances du Home 1852.

2400	do	do	do	1855.
460	do	do	do	1856.
3110	do	do	do	1858.
130	do	do	do	1860.
7720	do	do	do	1860.

Billets de banque.

$1700 billets Banque des Marchands,
620 do do de la Louisiane,
1872 do do de la Nouvelle Orléans,
80 do do Etat de la Louisiane.

Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Divers. Divers

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau, au coin des rues des Magasins et Gravier.

IL sera vendu, aujourd'hui, à onze heures du matin, à son magasin d'encan—sirop, beurre, savon, tabac, saucisses, lard salé, soupe et bouilli, bœuf, fromage, cafés, balais, huile, indigo, tabac à chiquer, whisky, etc. &c. Conditions comptant en billets du Trésor.

Grocerie bien connue et bien approvisionnée.

Vente à l'encan, pour cause de départ.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

Bureau, rue des Magasins, Nos 27 et 29, coin Gravier.

GROCERIES

Il sera vendu, mercredi, 19 courant, à onze heures du matin, sur les lieux, au No ...

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 14 juillet

GROCERIE A L'ENCAN.

LE PROPRIETAIRE SE RETIRANT DES AFFAIRES

Par J. P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau, au coin des rues Magasins et Gravier.

IL sera vendu, jeudi, 20 du courant, à 10 heures du matin, sur les lieux, au No ... des rues Calliope et Dryades—le stock complet de ... [illegible]

Conditions comptant, en billets du Trésor. 14juillet

Terrains améliorés et le prix dans la ville de Gretna, paroisse de Jefferson, en face du Quatrième District de la Nouvelle Orléans.

Succession de Vincent Bernaler.—Cour du Deuxième District Judiciaire de la Louisiane—No 2591.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

Bureau, rue des Magasins Nos 27 et 29, coin Gravier.

EN vertu d'un ordre de l'honorable ... [illegible]

Dry goods. Dry goods.
C. JAUBERT & CO.
20 Rue de Chartres 20

La maison C. JAUBERT & CO., de la Nlle-Orléans, renommée pour la rapidité avec laquelle elle écoule à des prix modérés, les fréquents envois de MARCHANDISES DE TOUTE SORTE qu'elle reçoit de New York et d'Europe, offre en vente en ce moment, un bel assortiment de

COTONS,
INDIENNES,
COTONNADES,
CASIMIRS,
FLANELLES UNIES ET DE FANTAISIE,
TOILES,
MALAKOFFS,
ARTICLES BLANCS DE TOUTE ESPECE, &c, &c.

L'attention des modistes est spécialement appelée sur le récent arrivage de 200 cartons de RUBANS à CHAPEAUX, de toutes nuances et de toutes largeurs, qui seront vendus à VINGT POUR CENT AU DESSOUS DU COURS DU MARCHE.

C. JAUBERT & CO.,

16juill—2m No 20 rue de Chartres.

MAISON
P. MALLARD,
35 Rue Royale.

CETTE maison, si justement renommée pour le bon goût et le travail consciencieux de sa fabrication, très appréciée des connaisseurs, annonce au public et à ses nombreux clients, tant en ville que dans tout l'Etat, qu'elle portera, comme par le passé, toute son attention à donner un nouvel essor à ses affaires en général, en introduisant, malgré toutes les difficultés actuelles de la manufacture, une aussi GRANDE REDUCTION que possible dans ses prix.

On trouvera toujours chez lui tout ce qui a rapport à l'AMEUBLEMENT, ainsi qu'un grand choix de matelas pour Rideaux, Draperies, Stores, Corniches, Passementeries en tous genres, choix de Toiles rayées pour tentes de magasin et galeries, grande variété d'articles de fantaisie, importés d'Europe et du Nord, MATELAS à ressort, en crin et en mousse, MOUSTIQUAIRES ET LITERIE en général, grand choix de NATTES blanches et à carreaux, grande variété de MEUBLES de chambre à coucher, salon, salle à manger et salon, Glaces, Bronzes, Pendules, Porcelaines, Cristaux, Services de tables et de toilettes.

Posage, dépôsage et entretien du tapis. Réparation et vernissage de meubles, &c. Emballage et expédition de meubles, pianos, &c, &c, avec soin et promptitude.

M. P. Mallard se charge de l'emmagasinage des meubles, objets d'art, &c, et de leur vente en commission. 16 juillet—1m

Nourrice.

On demande une BONNE NOURRICE.

S'adresser au Dr O. ANFOUX,

15 juillet—3 rue du Canal, No 150, de midi à 2 heures

Une économie d'une piastre est un gain d'une piastre.

Aux fabricants de cigares.

200 caisses vieux tabac fin du Connecticut, et balles de tabac New York State, à vendre à très bas prix, par ISAAC & DRAYFUS, au coin des rues Magasins et Commune. 18juillet—1 m.

Maison à vendre à Gretna.

On vendra, à des conditions libérales, une bonne maison de cinq appartements située à Gretna, dans l'Avenue Lafayette, entre les rues Quatrième et Cinquième. Elle est bâtie sur un terrain qui a soixante pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur. Il y a une cuisine, dépendances, un verger.

S'adresser au bureau de l'Abeille. 18juillet

Huile Palma Christi,

DIX BARILS HUILE PALMA CHRISTI, de première qualité marque de Collier & Co, St-Louis en débarquement et à vendre par

C. T. BUDDECKE, 18juillet—1f No 38, rue du Camp

Divers! Divers! Divers!

100 BARILS PORC MESS épais,
15 boucauts EPAULES et petit côtés bacon
5 barils FARINE superfine et extra,
50 sacs CAFE RIO,
10 do POIVRE noir,
10 do PIMENT,
150 caisses CHANDELLES STAR 12, 14 et 16 onces
25 caisses TABAC de marine,
50 do TABAC,
600 sacs gros Sel de Liverpool dans des sacs neufs,
RIZ, SUCRE et WHISKY
Egalement—1 COFFRE-FORT, 2 PUPITRES et OUTILS.

A vendre par J. B. VANHORN, 18juillet—6f Nos 74 et 76, rue Poydras

VENTES A L'ENCAN

VENTE DE MARCHANDISES SECHES

Indiennes, Toiles, Cotons blancs et écrus, Gingas, Mouchoirs batiste, etc., etc.

PAR E. ROGER & Co.

O. DEJAN, encanteur.

MARDI, 18 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

600 pièces indiennes anglaises et américaines,
150 pièces toiles d'Irlande très fines,
500 do cotons blancs et écrus,
200 do Gingas,
100 do Casimirs noirs et fantaisie,
500 douzaines mouchoirs batiste.

—AUSSI—

[illegible] Conditions—à la vente. 18 juillet

Vente par G. A. Hall & Co.

Le sloop yacht Général Canby, à l'encan.

PAR G. A. HALL & Co, Encanteurs

Bureau, coin des rues Canal et Front.

IL sera vendu, jeudi, 20 juillet 1865, à 4 heures de l'après midi, au Port Marine Hospital Bayou ... le beau sloop yacht GENERAL CANBY ... [illegible]

Epaules Epaules

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

Il sera vendu mardi, 18 juillet 1865, à 11 heures du matin, au magasin du No 35 rue Poydras—

11 barils de épaules bacon.

Conditions comptant en billets du Trésor. 18juil

Succession de Marcelline Marcenat, épouse de ... Jacques Soye.

Propriété de valeur dans le Second District.

PAR BOUDOUSQUIE & FORTIER.

Chas. E. FORTIER, encanteur.

Bureau, No 25, Commercial Alley.

IL sera vendu jeudi, 21 juillet 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale ... [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, rue Bienville et Passage de la Bourse.

Il sera vendu, samedi 22 juillet 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale ... [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

Henry Lorque vs Jules Bouit.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 14,616 ... [illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 18juillet—18,27.3

C. Roselius vs. A. Laurent — No 19,883.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—En vertu d'un writ ... [illegible] Nos 119, 121, 123, 125 et 127, Passage de la Bourse ...

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, shérif de la Paroisse d'Orléans. 12 juillet—2, 28

AVIS JUDICIAIRES

Succession de Jean Bienvenu alias Jean Ursin,—No 25 519—

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Antoine ... [illegible]

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, 15 juillet—3 Député Greffier.

A VENDRE—Une superbe résidence en briques, No 235 rue Chartres, entre Bourgogne et Ursulines, contenant deux salons au rez-de-chaussée ... [illegible]

—On désire ACHETER une plantation en bons rapports, non éloignée de la ville, le prix n'excédant pas $25,000, et plusieurs autres propriétés propres au commerce dans le centre des affaires.

JUSTE FONTAINE & A. CASTANEDO, Courtiers et agents, No 54, Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane, 15juillet—3f No 2, au premier.

LEON PIERRE,
37.....Rue des Petites-Ecuries....37
COMMISSIONNAIRE ACHETEUR,
A PARIS,

Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.

S'adresser pour renseignements et conditions à LEON PIERRE & Cie, 11 juill—1f ... rue de Chartres.

J. B. WALTON, Encanteur,
Rue Carondelet No 47,
Coin Union,

S'OCCUPE de la vente de propriétés foncières, d'esclaves, de retour de navires, de bateaux à vapeur, de cargaisons et de ventes du dehors, comme par le passé. 12 juillet

Hôtel St-Charles,
TENU PAR
A. MOUISSET,
VINS, LIQUEURS, &c, &c.
Ecurie pour 20 chevaux,
NLLE-IBERIE, La.
11juillet—1m

Le Dr. T. ANTOINE, médecin français,

FAIT connaître respectueusement au public qu'il professe en cette ville, par une doctrine spéciale fondée sur le principe de la connaissance certaine des causes efficientes de toutes les maladies, qu'une pratique ... [illegible]

Consultations tous les jours, dimanche excepté, de huit heures du matin à six heures du soir, No 19 rue Dumaine, entre Chartres et Bienville.

J. J. HERR.
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE

Encoignure Gravier et Nouvelle Levée.

VINS et EAUX DE VIE, WHISKY, PRODUITS DE L'OUEST et du Nord.

Agent pour les champagnes de Mme Veuve Chaffee Fetts, de Reims.

Avances faites sur consignations adressées à MM. Conner et Mansford, New York. 18juillet—6f